

Compte rendu de l'assemblée Générale de l'ASFC tenue le 20 mars 2021 en Webinaire de 11h à 12h 10.

Ce webinaire a été animé par Anne, bénévole et Robert, président. Les assemblées générales ne donnent pas lieu à enregistrement.

Avant le début de l'Assemblée Générale nous avons 120 adhérents inscrit au webinaire, nous disposons de 154 pouvoirs par mails et étions en attente de 22 pouvoirs papiers renvoyés de Boulogne et pas encore reçus à Nice. Après décompte et vérification de validité nous pouvons afficher les résultats suivants :

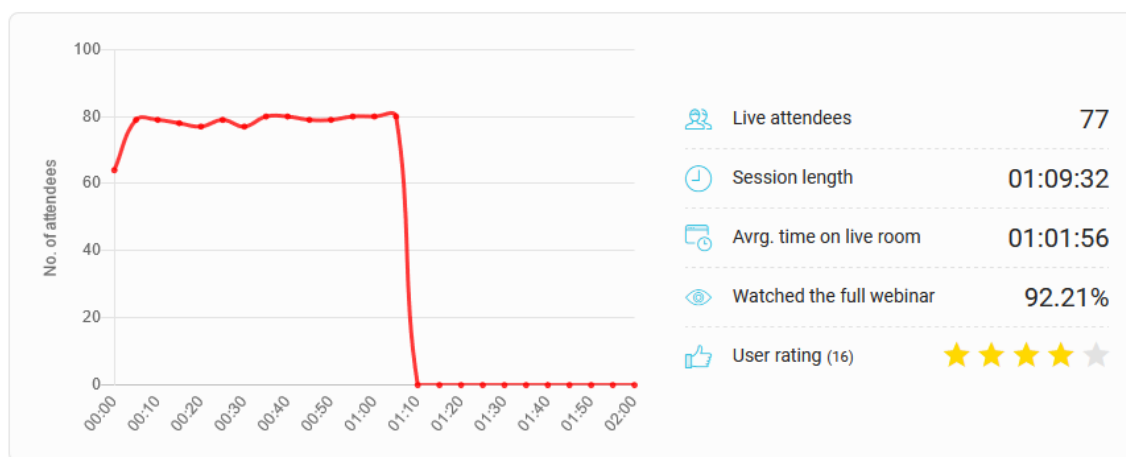
79 personnes suivent le webinaire pendant au moins une heure.

126 pouvoirs valides envoyés par mail

22 pouvoirs papier valides reçus le 23 mars 2021 à Nice envoyés le 17/3/21 de Boulogne/mer.

Soit 227 « présents » ou représentés pour au maximum 575 adhérents : le quorum (un tiers des adhérents) est atteint.

Live webinar



les pouvoirs sont répartis équitablement entre tous les présents.

1-Exposé du rapport financier par Robert. Problème d'affichage du document mais il avait été fourni à tous les adhérents avec la convocation à l'Assemblée Générale ainsi que les explications qui étaient jointes. Pas de questions spécifiques, on passe au vote :

Vote pour le rapport financier : 79 votants – Pour 98 %, abstentions 1%.

2-Présentation du rapport d'activité par Robert : (voir rapport par ailleurs)

3-Présentation du rapport moral par Anne : (voir rapport par ailleurs)

Vote pour rapport d'activité : 79 votants – Pour 97%, abstentions 2%.

Vote pour rapport moral : 79 votants – Pour 94%, abstentions 5%.

4-Renouvellement membres du CA et nouvelles candidatures

François Le Corvaisier et Monique Eginard ont terminés leur mandat et sollicitent leur renouvellement.

Vote renouvellement CA François Le Corvaisier : 78 votants Pour 93%, abstention 6%.

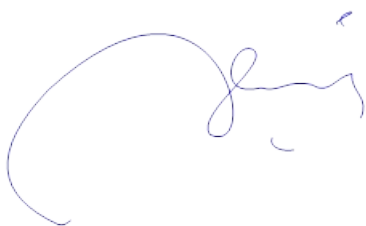
Vote renouvellement CA Monique Eginard : 78 votants Pour 93%, abstention 4% non 1 %.

Nous avons reçu la démission de Corinne Vial du poste d'administratrice. Nous ne pourrons jamais assez la remercier de l'énorme travail qu'elle a accompli au sein de l'association depuis des années.

5- Montant Cotisation

Vu la situation et en espérant à la fin de l'été un retour à la normale le CA a décidé de garder les montants des cotisations inchangés : 35€, 44€, couples 50€ et solidarité à 10€ sans exiger de justificatif, mais le règlement à privilégier étant **Monético** sur le site.

Le Président,
Robert SCHENK



La Vice-Présidente
Isabelle FORNASIERI

